

le 12 avril 2005

AIR FRANCE ET KLM MAJORENT LEUR SURCHARGE FUEL

En raison du niveau très élevé des cours du pétrole, **Air France** augmente la surcharge fuel de 1 euro sur les lignes domestiques, de 2 euros sur les vols moyen-courriers et de 8 euros sur les vols long-courriers.

Cette augmentation, perçue sur les billets émis en France à partir du 20 avril 2005, sera supprimée dès que le cours du baril repassera au-dessous de 45 dollars pendant 30 jours consécutifs.

KLM Royal Dutch Airlines augmente la surcharge fuel de 6 euros par tronçon sur les routes long-courriers et de 3 euros par tronçon sur les vols européens.

Cette augmentation, perçue sur les billets émis à partir du 15 avril 2005, sera supprimée dès que le cours du baril repassera au-dessous de 45 dollars pendant 30 jours consécutifs.